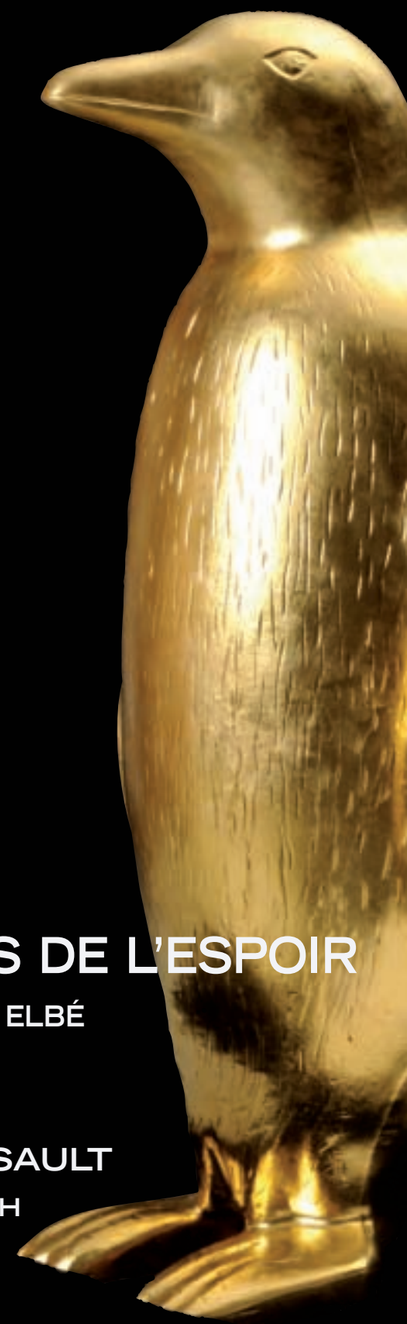
ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÉMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 – Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com – contact@artcurial.com

APPEL UNIFIÉ JUIF DE FRANCE
LUNDI 9 NOVEMBRE 2009 **PARIS**
01763

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Appel Unifié Juif de France



VENTE AU PROFIT DES ÉCOLES DE L'ESPOIR

SOUS LE PARRAINAGE DE PASCAL ELBÉ

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

LUNDI 9 NOVEMBRE 2009 À 20H

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Vente au profit des Écoles de l'Espoir

sous le parrainage
de Pascal Elbé

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Pour tous renseignements concernant la vente :
Maguy Trojman, +33 (0) 1 42 17 11 89

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0) 1 42 99 20 20
+33 (0) 6 60 43 96 62

COMMISSAIRE PRISEUR :
Francis Briest

ORDRE D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :
Marianne Balse, +33 (0) 1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :
Nicole Frerejean, +33 (0) 1 42 99 20 45
nfrerejean@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Vendredi 6 novembre	10h - 19h
Samedi 7 novembre	10h - 19h
Dimanche 8 novembre	10h - 19h

VENTE :
Lundi 9 novembre 2009 à 20h

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET
www.artcurial.com

VENTE N° 01763

Paris, le 10 octobre 2009

Chers Amis,

Nous vous remercions très chaleureusement pour votre participation à la vente aux enchères 2009 de l'Appel Unifié Juif de France, parrainée par Pascal Elbé.

Cette manifestation parisienne prestigieuse permet de conjuguer solidarité et amour de l'art.

Le catalogue de l'édition 2009 est particulièrement riche grâce à la mobilisation des militants du Comité Beaux-Arts de l'Appel Unifié Juif de France et à la générosité des nombreux donateurs, galeristes, artistes et collectionneurs.

Il convient, bien entendu, de remercier ici Maître Briest et les membres de la Maison de vente Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan pour leur soutien, chaque année renouvelé.

Les enchères sont entièrement reversées, en Israël, au programme « Les Écoles de l'Espoir » qui vient en aide à des enfants de toutes confessions, issus de milieux sociaux défavorisés.

Grâce à ce programme, les enfants bénéficient, chaque jour, d'une assistance personnalisée pour rattraper leur retard scolaire et d'activités d'éveil culturel et d'ouverture sur la société israélienne.

Au moment des enchères, il est important de penser que chaque chiffre annoncé représente autant d'espoir pour un enfant en difficulté qui aurait pu être le nôtre.

L'objectif de la vente cette année est, bien entendu, de dépasser le résultat des années précédentes, soit 400 000 euros.

Nous comptons sur votre générosité,

Le Comité Beaux-Arts.

Les membres du Comité Beaux-Arts de l'Appel Unifié Juif de France
ont le plaisir de vous confier au cocktail
dimanche 8 novembre 2009 à 19h chez
Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan
en présence du parrain
Pascal Elbé

« L'art sauvera le monde »
(Dostoïevski)

… avec votre concours, rejoignez-moi…

Pascal Elbé



© Sylvia Galmont

Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès de :
Maguy Trojman +33 (0) 1 42 17 11 89
m.trojman@aujf.org

Les « Écoles de l'Espoir » 2009

Depuis 6 ans, le bénéfice de la vente est destiné à aider des enfants israéliens, de toutes confessions, chrétiens, musulmans ou juifs, en très grande difficulté.

Le programme des « Écoles de l'Espoir » intègre plusieurs actions complémentaires et spécifiques à l'enfance et à la jeunesse défavorisées. Elles ont en commun d'aider l'enfant à s'épanouir dans son environnement et à préparer son avenir. L'éducation est au cœur du dispositif.

– Des cours particuliers, à l'école, après la classe, permettent à l'enfant, de faire ses devoirs, de se (re)mettre à niveau, de réussir sa scolarité. Les cours sont assurés par des bénévoles formés (étudiants, militaires, retraités). L'évolution de chaque enfant est contrôlée. Les éventuels problèmes familiaux et psychiques sont repérés et pris en charge par des psychologues.

– Des séjours, annuels ou pluriannuels, en villages pour enfants à risque, permettent aux plus fragiles de vivre protégés, de recevoir une éducation normale, de poursuivre leurs études avec succès.

– Pour certains enfants, plus âgés, à partir de la classe de troisième, il est proposé de suivre, en plus de leur cursus scolaire, un programme spécifique de renforcement en anglais et d'apprentissage d'un métier en informatique. Ce projet est tout spécialement remarquable quant à la diversité confessionnelle des adolescents y participant.

Les « Écoles de l'Espoir » permettent de rétablir l'égalité des chances entre les enfants, de leur donner l'espoir d'une vie meilleure, le goût pour les études et la culture, et d'encourager l'ouverture vers l'autre.

Indication : le coût par enfant oscille entre 800 et 15 000 euros par an, en fonction des services et prestations fournis. Dans un village de jeunes, où tous les besoins sont pris en compte, le coût atteint 15 000 euros.

Bulletin de Souscription

Je souhaite apporter mon soutien aux Écoles de l'Espoir pour un montant de : euros

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

Un reçu fiscal vous sera envoyé et vous permettra de déduire de vos impôts 66 % de votre don.

Aux amis, qui ont accepté avec enthousiasme de participer bénévolement à la réalisation de cette vente, qu'ils soient ici particulièrement remerciés.

Francis Briest, Président de la maison de vente ARTCURIAL Briest - Poulain - F. Tajan.
Violaine de La Brosse-Ferrand, Bruno Jaubert, Marie Sanna-Legrand, Claud Pereira, Nicole Frerejean, Priscilla Spitzer.

Lucien Loeb (Générique Productions), Nicolas Le Provost, Emmanuel Galante

Jean-Luc Haddad (Grospiron) et son équipe

Monsieur Patrick Braoudé, parrain d'honneur

Catherine Wollner

COMITÉ D'ORGANISATION

Susan Adda
Penina Benaïm
Dominique Benhamou
André Berrebi
Jenny Bismuth
Annabelle Cukierman
Gérard Garçon
Laurent Halimi
Michèle Ivasilevitch
Corinne Jaudel
Régine Konckier
Myriam Landsberg
Marlène Nathan de Lara
Alain & Mélanie Lumbroso
Lucien Loeb
Thierry Milgrom
Arielle & Pierre Luc Nakam
Jo Nakam
Diane & Hervé Pariente
Bella & Olivier Philippe
Agnès Plasse
Sarah Pullicino-Perahia
Olivier Pytel
Corinne Rouch-Nahmani
François Sekri
Nicolas Tordjmann

A toutes celles et à tous ceux qui nous ont aidés !

DONATEURS

Nous exprimons notre profonde gratitude aux artistes,
galeristes et collectionneurs pour leurs dons.
Que ceux dont les œuvres ne figurent pas dans la vente acceptent nos excuses,
mais l'ampleur de notre collecte en est l'unique raison.

ARTISTES

Richard AIDAN
Alex ANGI
Zoe ARTMAN
Jean-Pierre AUGIER
Francis BACON
Philippe BALAYN
Jennifer BENSIMON
Jonathan BERMUDES
BOUAZ
Romero BRITTO
Julian BURGOS
Louis CANE
Pierre CÉLICE
Diagne CHANEL
CHARLY
Lucien CLERGUE
CO
COFEL
Jonathan COHEN
Nellu COHEN
Claude COMO
Fernando COSTA
Jonathan DAHAN
Marc-Alain DAHAN
DAUGER
Renaud DELORME
Florent DEMARCHEZ
Stéphanie DEVICO
Maguy DISEGNI
David DUBNER
Bruno DUCOURANT
Alain ELBAZ
ERRO
Nathalie FAINTUCH
FANU
Arie GARÇON
GASTAUD
Liliane HAGÈGE
David HERSHEL
Philippe HIQUILY
Zang HUI
Frédéric IMBERT
Motomi IWAKURA-VAUDRAN
Carole JENKELL
KADISHMAN
David KESSEL
Chayan KHOÏ
KICCO
Peter KLASEN
Charles LAHMY
Patricia LEVY
Thierry LOTHON
Alain LUMBROSO
Régine MAHAUX
MARIN
Cristina MARQUES
Anne MICHEL
Thierry MILGROM
Yue MINJUN
Antoni MIRALDA
Georges MOQUAY
MOYA
MOZ
Emma MREJEN
JC NOVARO
Renzo NUCARA
Richard ORLINSKI
OSANNE
PAULOS
PEBEN
Alexandre PINEL
PYA
Wajnberg RAKEL
Thibault de REIMPRE
Nigel RITCHIE
Carlo RIZZETTI
ROTRAUT
Valérie ROUBACH
Patrick RUBINSTEIN
SALVADO
Françoise SCHEIN
Antoine SCHNEK
Rodolphe SEBBAH
Alise SICAT
Laurent SOULAM
William SWEET LOVE
Aya TAKANO
Théo TOBIASSE
Louis TOFFOLI
Franck TORDJMAN
Marco VERONESE
Vuk VIDOR
Michael VIOLETTE
Ryoko WATANABE
Richard WEISBERG
Daniel YOU
Ioam YUMAKO
Bernard ZERBIB
Marie Anne ZINZINDOHOUE
ZIVO

GALERIES

5e Galerie
Galerie Art Cadre
Galerie HENRI ENU
Galerie GAM
Opera Gallery
Galerie JACOB PAULETT
Galerie GUY PIETERS

COLLECTIONNEURS

Françoise ADAMSBAUM
Jean-Pierre AUGIER
Claudie BARTIN
Céline et Thierry BENAÏM
Dominique et Alain BENHAMOU
Norbert BOUAZIZ
Corinne DAUGER
Louis DELMAS
Marianne FELLOUS COHEN
Michèle et Gérard GARÇON
Olivier GELIOT
Monsieur GOLDMAN
Patrick GUEDJ
Anne-Marie KATZ
Serge LE CHACZYNSKI
Isabelle et David LEVY
Hervé PARIENTE
Bella et Olivier PHILIPPE
Agnès PLASSE
Mylène et Eric SALOMON
Laurent SOULAM
Sidney TENOUDJI
Guy WALLIER
Patrick ZERBIB

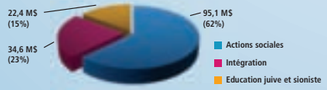


SANS VOUS, RIEN N'EST POSSIBLE

Votre don à l'Appel Unifié Juif de France est réparti entre Israël et la communauté juive de France. Le Keren Hayessod d'une part, le Fonds Social Juif Unifié d'autre part, garantissent, sur la base de leur expertise, une parfaite utilisation de votre don.

Israël

La collecte de l'AUJF, additionnée aux autres collectes de la Diaspora, a été répartie comme suit, en 2008, par le Keren Hayessod israélien, pour un total de 152,1 millions de $.



Les programmes financés auront notamment permis, en 2008 :

Enfants et jeunes
Avenirs des jeunes : 6 000 enfants aidés (soutien scolaire et psychologique).
Villages pour enfants à risque : 1 100 jeunes (internat, études et éducation).
Net@ : 1 200 adolescents en formation (apprentissage d'un métier et initiation au leadership).
Education juive : 5 000 jeunes encadrés en ex Urss (retrouver ses racines).

Adultes et familles
Accueil, prise en charge et logement de 15 441 nouveaux immigrants.
Réhabilitation de 508 abris dans le Sud d'Israël.
Programme d'acclimatation de longue durée pour 20 000 Juifs originaires d'Ethiopie.

Personnes âgées
Amigour logements sociaux 7 500 personnes âgées (logées et vivant dans la dignité).
Financement de matériels informatiques et de formation à internet pour 1200 aînés.

France

La part de la collecte allouée par l'Appel Unifié Juif de France au Fonds Social Juif Unifié a permis en 2008 de soutenir 450 programmes :



Les actions soutenues auront notamment permis en 2008 :

Enfants et jeunes
Latalmid : 901 bourses cantine réparties dans 60 écoles pour environ 550 familles soit 517 200 euros.
Soutien à l'**association Benjamin** pour l'intégration à l'école d'enfants handicapés 16 000 euros.

Adultes et familles
Subventions aux restaurants du cœur cacher, boutiques sociales et aides alimentaires : Choulhan Lev (Paris) 50 000 euros, Casim (Marseille) 20 000 euros, Casin (Nice) 23 000 euros, Casit (Toulouse) 21 000 euros.
Soutien au Bureau du Chabbat pour son action pour l'emploi et la réinsertion professionnelle 33 000 euros.

Personnes âgées
Ouverture du centre de jour de l'Esplanade à Strasbourg pour personnes atteintes de maladies
neurodégénératives et soutien aux aidants (souvent les membres de la famille).
Etude de faisabilité d'un projet de plateforme gérontologique intégrée à Toulouse.

Espace Rachi - 39, rue Broca - 75005 Paris
Tél 01 42 17 11 40 • www.aujf.org

Appel Unifié Juif de France

INDEX

A
ADAMI Franco, **131**
AIDAN Richard, **125**
ANGI Alex, **126**
ARTMAN Zoé, **132**
AUGIER Jean-Pierre, **129**

B
BACON Francis, **120**
BALAYN Philippe, **123**
BELLONE Alain, **102**
BENSIMON Jennifer, **118-121**
BENZAKEN Carole, **117**
BERMUDES Jonathan, **116**
BOUAZ Norbert, **114-122**
BRITTO Romero, **113**
BURGOS Julian, **112**

C
CANE Louis, **115**
CELICE Pierre, **109**
CHARLY, **108**
CLERGUE Lucien, **111**
Co, **110**
COFEL Marianne, **101-107**
COHEN Jonathan, **106**
COHN Nellu, **62-63**
COMO Claude, **94**
COSTA Fernando, **105**
CRACKING ART GROUP, **99-103**

D
DAHAN Jonathan, **100**
DAHAN Marc-Alain, **98**
DAUGER Corinne, **97**
DELMAS, **33**
DELORME Renaud, **96**
DEMARCHEZ Florent, **93**
DEVICO Stéphanie, **92**
DISEGNI Maguy, **95**
DRATWA Luc, **90**
DUBNER David, **91**
DUCOURANT Bruno, **89**

E
ELBAZ Alain, **86**
ERRO Gudmundur, **84**

F
FAINTUCH Nathalie, **85**
FANU, **88**
FOURNIER Bruno, **87**

G
GALANTE Emmanuel, **83**
GARCON Arié, **82**
GASTAUD Daniel, **75**
GUEZ Michaël, **78-79**

H
HENRY Yves, **80**
HERSHEL David, **77**
HIQUILY Philippe, **76**
HITAU Sylvain, **81**

I
IMBERT Frédéric, **72**
IWAKURA-VAUDRAN Motomi, **73**

J
JENKELL, **71**

K
KADISHMAN Menashe, **74**
KESSEL David, **68-69**
KHOI CHAYAN, **70**
KICCO, **67**
KLASEN Peter, **66**
KLEIN Yves, **65**

L
LAHMY Charles, **64**
LAW David, **60**
LEVY Patricia, **59**
LEWIS Hervé, **127**
LOEB Lucien, **61**
LOTHON Thierry, **58**
LUMBROSO Alain, **55-56**

M
MABILLE Sophie, **54**
MAHAUX Régine, **53**
MARIN Marcos, **52**
MARQUES Cristina, **51**
MENDJISKY Serge, **49 bis**
MICHEL Anne, **50**
MIRALDA Antoni, **48**
MOQUAY Georges, **47**
MOYA Patrick, **44**
MOZ, **46**
MREJEN Emma, **43**

N
NOVARO Jean-Claude, **49**
NUCARA Renzo, **42**

O
ORLINSKI Richard, **39**
OSANNE, **36, 38, 41**

P
PAVLOS, **40**
PEBEN, **37**
PINEL Alexandre, **35**
PYA, **34**

R
REIMPRE Thibault de, **124**
RITCHIE Nigel, **29**
RIZZETTI Carlo, **30**
ROTRAUT, **31**
ROUBACH Valérie, **28**
RUBINSTEIN Patrick, **26**

S
SALVADO, **32**
SCHEIN Françoise, **24**
SCHLANG Richard, **25**
SCHNEK Antoine, **27**
SEBBAH Rodolphe, **22**
SICAT Alise, **21**
SOULAM Laurent, **17, 23, 130**
SWEETLOVE William, **19**

T
TAKANO Aya, **20**
TOBIASSE Théo, **16**
TOFFOLI Louis, **18**
TORDJMAN Franck, **13**
TORDJMANN Franck, **15**

V
VERDET André, **12**
VERONESE Marco, **14**
VIDOR Vuk, **10**
VIOLETTE Michaël, **11**

W
WAJNBERG Rakel, **7**
WARHOL Andy, **6**
WATANABE Ryoko, **9**

Y
YOU Daniel, **128**
YUE MINJUN, **2-3**
YUMAKO Ioam (Milosz HERZIG), **8**

Z
ZERBIB Bernard, **5**
ZHANG HUI, **1**
ZINZINDOHOVE Marie-Anne, **4**
ZIVO, **9 bis**



1

1

ZHANG HUI

Né en 1969

SANS TITRE, 2003

Huile sur toile signée et datée « 2003 »
en bas à gauche
70 x 90 cm (27,30 x 35,10 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 3 000 €

2

YUE MINJUN

Né en 1962

RED BOAT

Lithographie signée en bas à droite,
numérotée « C/CXXX »
en haut à droite, planche n° 6
120 x 80 cm (46,80 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €

3

YUE MINJUN

Né en 1962

ARMED FORCES

Lithographie, planche n° 17 signée
en bas à gauche
et numérotée « C/CXXX » en bas à droite
120 x 80 cm (46,80 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €



2



3



4



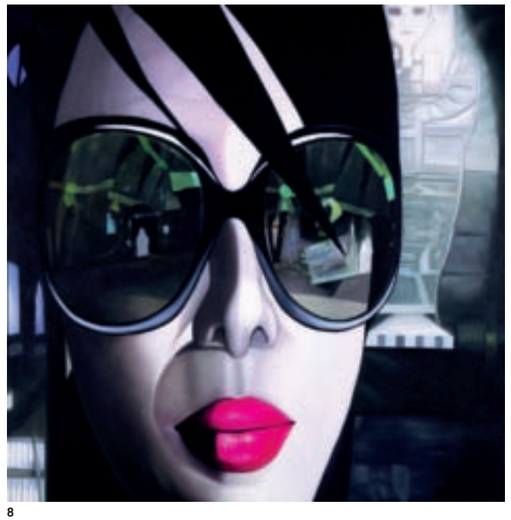
5



6



7



8



9



9 bis

4

MARIE-ANNE ZINZINDOHOVE

GRAND LAPIN BLANC AU PETIT FAUTEUIL

Huile sur toile
signée du monogramme en bas à gauche
73 x 60 cm (28,47 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

5

BERNARD ZERBIB

URGENCE AU SCRIPTORIUM

Sculpture en métal, terre, résine patinée signé sous le socle
63 x 20 cm (24,57 x 7,80 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

500 / 600 €

6

ANDY WARHOL

1928-1987

SANS TITRE

Magazine sous verre signé en bas au centre
38,50 x 30 cm (15,02 x 11,70 in.)
PROVENANCE : Don de Céline et Thierry Benaïm

1 000 / 1 200 €

7

RAKEL WAJNBERG

NEVER FORGET, 2008

Technique mixte sur toile
signée en bas à droite, contresignée et datée « 04.2008 » au dos
80 x 100 cm (31,20 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €

8

IOAM YUMAKO (MILOSZ HERZIG)

Né en 1977

VIRTUAL INSANITY, 2008

Huile sur toile
signée et datée « 08 » au dos
150 x 150 cm (58,50 x 58,50 in.)
PROVENANCE : Galerie Jacob Paulett

1 000 / 1 500 €

9

RYOKO WATANABE

RED FACE, 2007

Huile sur toile
signée et datée « 2007 » au dos
140 x 140 cm (54,60 x 54,60 in.)
PROVENANCE : Galerie Jacob Paulett

4 000 / 5 000 €

9 bis

ZIVO

SEARCH FOR GOD

Photographie en couleurs
Pièce unique
120 x 140 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 900 / 2 200 €



10



11



12

10
VUK VIDOR
Né en 1965

MASH, 2007

Encre sur papier signé et daté « 2007 » en bas à droite,
titré en bas à gauche 150 x 110 cm (58,50 x 42,90 in.)
PROVENANCE : Collection privée

5 000 / 8 000 €

11
MICHAËL VIOLETTE

LUCIEN GINSBURG ; PORTRAIT

Acrylique au couteau sur toile signée en bas à droite,
contresignée au dos
146 x 114 cm (56,94 x 44,46 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €

12
ANDRÉ VERDET
Né en 1913

E=MC2, 1999

Acrylique sur toile signée, numérotée « 3/10 » et datée « 1999 »
au dos. 70 x 70 cm (27,30 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €



15



14

13
FRANCK TORDJMANN

YEROUSHALAIM

Photographie signée en bas
à droite, contresignée
et numérotée « 1/8 » au dos
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €

14
MARCO VERONESE
Né en 1962

CANTAMINA PIONI, 2009

Technique mixte sur bois
aggloméré signé, daté et titré
« 2009 » au dos 100 x 100 cm
(39 x 39 in.)

1 800 / 2 000 €

15
FRANCK TORDJMANN

DOUBLE VIOLONS

Sculpture sous plexiglas
avec violons, partitions,
montres à gousset
signée sur le socle en bas à droite
195 x 40 cm (76,05 x 15,60 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €



13



16



17



18



19

16

THÉO TOBIASSE

Né en 1927

JACOB ET SA FAMILLE ARRIVENT EN ÉGYPTE

Lithographie signée en bas à droite, numérotée « E.A. » en bas à gauche. 53,50 x 74 cm (20,87 x 28,86 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

500 / 600 €

17

LAURENT SOULAM

RUE VISCONTI

Photographie couleur contrecollée sur aluminium signée et numérotée « 1/3 » au dos. 30 x 45 cm (11,70 x 17,55 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

18

LOUIS TOFFOLI

Né en 1907

LE RABBIN

Lithographie signée en bas à droite, numérotée « 72/150 » en bas à gauche. 76 x 56 cm (29,64 x 21,84 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de la galerie Art Cadre sera remis à l'acquéreur

500 / 600 €

19

WILLIAM SWEETLOVE

Né en 1949

CHIHUAHUA

Résine orange signée et numérotée « 5/20 » en bas à droite 32 x 35 cm (12,48 x 13,65 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

1 000 / 1 500 €



23

20

AYA TAKANO

Née en 1976

SANS TITRE, 2005

Lithographie signée, datée « 2005 » et numérotée « 213/300 » en bas à droite. 57,50 x 48 cm (22,43 x 18,72 in.)
PROVENANCE : Don de Anne-Marie et René Katz

600 / 800 €

21

ALISE SICAT

Née en 1983

THE DREAM, 2008

Acrylique sur toile signée, titrée et datée « 2008 » au dos 114 x 146 cm (44,46 x 56,94 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €

22

RODOLPHE SEBBAH

CLARA ET LES DROITS DE L'HOMME

Photographie. 80 x 115 cm (31,20 x 44,85 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

23

LAURENT SOULAM

HOMME DE TATA (PAKISTAN)

Photographie couleur contrecolléé sur aluminium signé et numéroté « 1/3 » au dos. 30 x 45 cm (11,70 x 17,55 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €



20



21



22



24



26



25

24
FRANÇOISE SCHEIN

DYADES, 1992

Tirage argentique
120 x 180 cm (46,80 x 70,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €

25
RICHARD SCHLANG

DÉTAIL VOLUME 00007

Tirage numérique sur papier argentique contrecollé sur dibond
signé, numéroté « 1/7 » et titré au dos
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

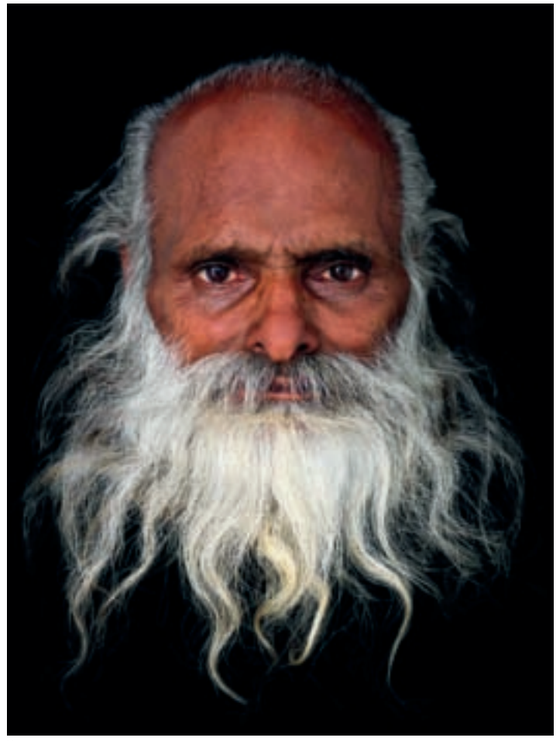
500 / 700 €

26
PATRICK RUBINSTEIN

LE DOLLAR FLAMBÉ

Technique mixte sur toile
signée du monogramme en bas à droite, contresignée au dos
96 x 145 cm (37,44 x 56,55 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €



27



29

27
ANTOINE SCHNEK

PORTRAIT D'UN INDIEN, 2009

Photographie couleur numérotée 2/8.
107 x 80 cm (41,73 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 500 / 4 000 €

28
VALÉRIE ROUBACH

ENTRE LES MURS, 2009

Zinc signé du monogramme,
daté « 2009 » et titré au dos
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €

29
NIGEL RITCHIE

SANS TITRE

Sculpture en bois de laurier
signé et daté « Nigel Ritchie
2002 » dans la sculpture
63 x 18 x 18 cm
(24,57 x 7,02 x 7,02 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €



28



30



31

30
CARLO RIZZETTI

EMICRANIA, 2008

Sculpture en plastique signé en dessous
185 x 32 x 32 cm (72,15 x 12,48 x 12,48 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

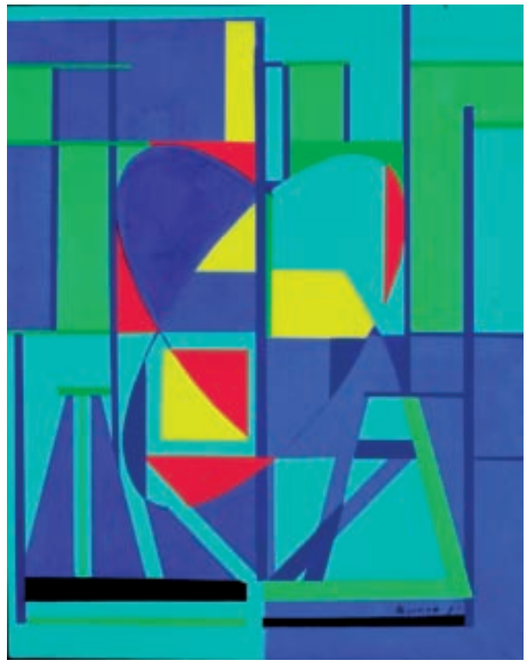
6 000 / 9 000 €

31
ROTRAUT
Née en 1938

SANS TITRE

Sculpture en aluminium découpé signée et numérotée « 60/99 »
sous la base. 35 x 38 cm (13,65 x 14,82 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €



32

32
SALVADO

SANS TITRE, 1981

Huile sur toile
signée et datée « 81 » en bas
à droite, contresignée,
située et datée « Paris 81 »
au dos. 92 x 73 cm
(35,88 x 28,47 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur Guy Wallier

10 000 / 11 000 €

33
DELMAS LOUIS

SANS TITRE

Coulée de métaux sur variations
de couleurs
90 x 65,50 cm (35,10 x 25,55 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 1 800 €



34

34
PYA

VARIATION POUR GIRAFE ET PAPILLON

Sculpture en résine, polycarbonate
de crystal et bijoux
de récupération signée
sur le bloc de laiton
Hauteur : 35 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

1 000 / 1 200 €



33



37





35



36



38



39



40

35

ALEXANDRE PINEL

LIKE THE STONES ; PORTRAIT, 2007-2008

Ensemble de deux photographies. « Like the Stones » :
signée, numérotée « 7/10 », située et datée « 11/2007 » au dos ;
« Portrait » : signée, numérotée « 4/10 », située et datée « 02/2008 »
au dos. 100 x 76 (chaque)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 500 / 3 000 €

36

OSANNE

Né en 1934

LA RÊVEUSE

Sculpture en résine
signée sur le côté de l'aile et numérotée « EA 1/4 » sur le côté
9,50 x 36 x 22 cm (3,71 x 14,04 x 8,58 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

700 / 800 €

37

PEBEN

SANS TITRE

Technique mixte sous plexis signé en bas à gauche
60 x 40 x 12 cm (23,40 x 15,60 x 4,68 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 1 800 €

38

OSANNE

Né en 1934

CHOUETTE PASSAGÈRE

Technique mixte sur papier
signé en bas à gauche, contresignée et titrée au dos
46 x 60 cm (17,94 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

1 500 / 2 000 €

39

RICHARD ORLINSKI

Né en 1966

CROCODILE MALABAR

Sculpture en résine rose
110 x 46 cm épreuve d'artiste n° 1
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 500 / 4 000 €

40

PAVLOS

Né en 1930

CHEMISE, 2009

Papiers massicotés
signé et daté « 2009 » au dos
46 x 30 x 6 cm (17,94 x 11,70 x 2,34 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 000 / 4 000 €



43



44



41



42

41

OSANNE

Né en 1934

LE MUR

Technique mixte sur toile signée en bas à gauche, contresignée et titrée au dos
54,50 x 66 cm (21,26 x 25,74 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de la galerie Art Cadre sera remis à l'acquéreur

1 800 / 2 000 €

42

RENZO NUCARA

Né en 1955

RESINFILM 494, 2008

Technique mixte sur panneau signé, titré et daté « 2008 » au dos
75 x 120 cm (29,25 x 46,80 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

4 000 / 7 000 €

43

EMMA MREJEN

UN JOUR DE SHABATH SUR ALLENBY, TEL-AVIV, 9 MAI 2009

Photographie couleur contrecollée sur Dibond signée, titrée, numérotée « 3/8 » et datée « 9 mai 2009 » au dos
50 x 90 cm (19,50 x 35,10 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

44

PATRICK MOYA

UN CHAT PLEIN

Acrylique sur toile signée en bas à gauche
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 500 / 3 000 €



46

46

MOZ

Né en 1970

HÔTEL CHELSEA

Acrylique sur toile
194 x 130 cm (75,66 x 50,70 in.)
PROVENANCE : Don d'Opera Gallery

2 500 / 3 000 €

47

GEORGES MOQUAY

Né en 1970

HI BABY, 2007

Acrylique sur toile
signée et datée « 2007 » en bas au centre
81 x 54 cm (31,59 x 21,06 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Tableau exécuté à la naissance du fils de l'artiste

1 800 / 2 000 €

48

ANTONI MIRALDA

Né en 1942

SANS TITRE

Soldats en plastique collés sur un miroir entouré de velours
numéroté « 17/99 »
35 x 55 cm (13,65 x 21,45 in.)
PROVENANCE : Don de Daniel Moquay

1 500 / 1 800 €

49

JEAN-CLAUDE NOVARO

Né en 1941

FLACON, 2009

Sculpture en verre signé et daté « 2009 » en dessous
Hauteur : 24,5 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de Monsieur Lechaczinski sera remis à l'acquéreur

400 / 600 €



47



48



49



49 bis



52



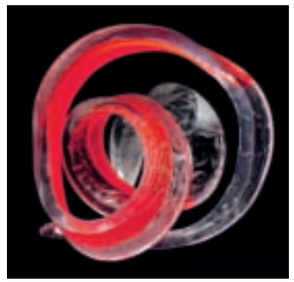
53



54



55



51



50

49 bis

SERGE MENDJISKY

Né en 1929

MAMMA MIA

Collage. Monotype
Numéroté 6/8
97 x 130 cm (37,83 x 50,70 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

8 000 / 9 000 €

50

ANNE MICHEL

SUGAR MARIE-ANTOINETTE, 2007

Collage sur papier
signé, titré et daté
« 7 juillet 2007 » au dos
70 x 50 cm (27,30 x 19,50 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 800 €

51

CRISTINA MARQUES

Née en 1961

STENARIA

Sculpture en plexiglas
signé et daté « 5/09 »
sur la tranche
24 x 25 x 38 cm
(9,36 x 9,75 x 14,82 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €

52

MARCOS MARIN

SANS TITRE, 2008

Acrylique sur toile
signée en bas à droite,
contresignée et datée
« 2008 » au dos
100 x 65 cm (39 x 25,35 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 500 / 4 000 €

53

RÉGINE MAHAUX

THE ANGEL

Photographie couleur. Numérotée
1/3 100 x 127 cm
(39 x 49,53 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

3 500 / 3 700 €

54

SOPHIE MABILLE

CHINOIS # G, 2007

Photographie couleur contrecollée
sur aluminium
signée, titrée, numérotée « 1/10 »
et daté « 2007 » au dos
62 x 122 cm (24,18 x 47,58 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €

55

ALAIN LUMBROSO

FANTASME

Photographie sculpture signée
en bas au milieu
50 x 75 cm (19,50 x 29,25 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €

56

ALAIN LUMBROSO

MOISHES

Acrylique photo et collage sur toile
signée sur le côté
130 x 97 cm (50,70 x 37,83 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 000 / 3 500 €



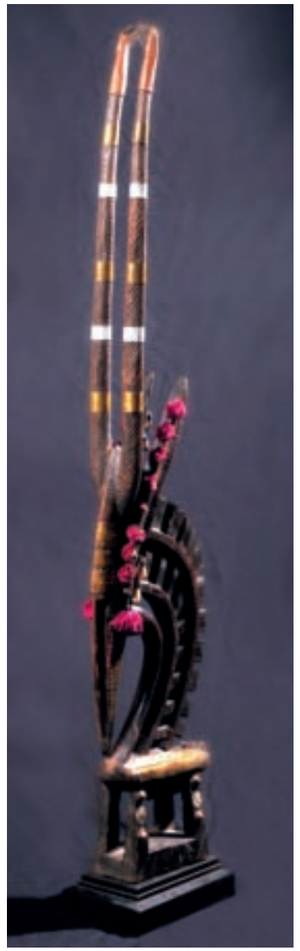
56



58



59



57

57
ANONYME

ANTILOPE CI WARA BAMBARA

Bois, aluminium, pâte de verre,
fil épais, poils de singe
Hauteur : 118 cm.
PROVENANCE : Don de la galerie GAM
COMMENTAIRE : Utilisé pour des rituels agraires

2 500 / 2 800 €



60

58
THIERRY LOTHON
Né en 1954

SANS TITRE

Photographie couleur
signée et datée au dos
Numérotée 1/5
60 x 80 cm (23,40 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €

59
PATRICIA LEVY

DESSIN D'ENFANT PENDANT UNE ALERTE DANS UN HÔTEL DE JÉRUSALEM, 1991

Acrylique sur toile
signée en bas à droite, contresignée,
titrée et datée « début 1991 » au dos
89 x 130 cm (34,71 x 50,70 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 500 €

60
DAVID LAW
Né en 1967

PARKING

Photographie couleur contrecollée sur dibond
signée, titrée et numérotée « 20/30 » au dos
60 x 90 cm (23,40 x 35,10 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

550 / 750 €



61

61
LUCIEN LOEB

FAITES DES MÈRES

Photographie couleur
60 x 80 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 800 €

62
NELLU COHN

ATID

Photographie couleur numérotée « 8/10 »
53,50 x 100 cm (20,87 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €



62



63

63
NELLU COHN

770

Photographie couleur
signée au dos
100 cm (39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €

64
CHARLES LAHMY

FAUTEUIL

Aluminium numéroté 1/1
90 x 40 x 80 cm
(35,10 x 15,60 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

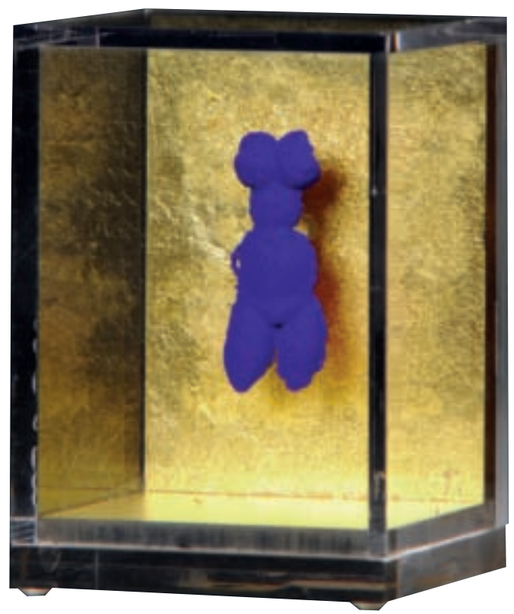
4 000 / 4 500 €

65
YVES KLEIN
1928-1962

PETITE VÉNUS

Sculpture en bronze recouvert du bleu IKB
Gravé de l'étoile de l'artiste
Numéroté 63/500
12 cm (4,68 in.)

4 000 / 5 000 €



65



66



68

66

PETER KLASEN

Né en 1935

DIALOGUE, 2005

Acrylique sur toile signée,
titrée et datée « 2005 » au dos
65 x 54 cm (25,35 x 21,06 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

6 500 / 7 000 €

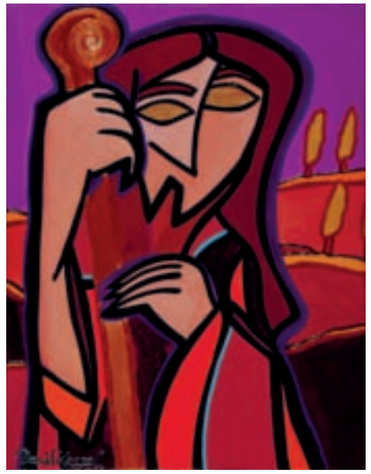
67

KICCO

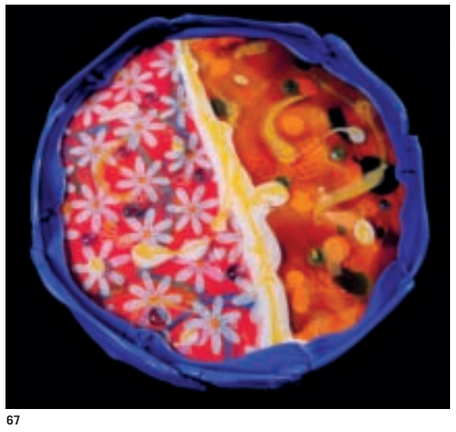
MELTED NATURE, 2006

Technique mixte signée,
titrée et datée « 2006 » au dos
Diamètre : 52 cm
PROVENANCE : Don anonyme

2 000 / 3 000 €



69



67

68

DAVID KESSEL

Né en 1955

ACOUSTIQUE, 2006

Technique mixte sur toile
signée en bas à gauche,
contresigné,
titré et daté « Avril 2006 » au dos
84 x 65 cm (32,76 x 25,35 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

2 500 / 3 000 €

69

DAVID KESSEL

Né en 1955

ABRAHAM, 2007

Technique mixte sur toile
signée en bas à gauche,
contresignée, titrée et datée
« 2007 » au dos
35 x 27 cm (13,65 x 10,53 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat d'authenticité de l'artiste sera remis à l'acquéreur

1 000 / 1 200 €



70



71

70

CHAYAN KHOI

ABRAHAM LE BOITEUX

Photographie couleur
signée au dos
PROVENANCE : Don de l'artiste

7 000 / 8 000 €

71

JENKELL

Né en 1965

BONBON DRAPEAU ISRAÉLIEN

Sculpture en altugrace numéroté « 3/8 »
et signée en bas
82 x 35 x 35 cm (31,98 x 13,65 x 13,65 in.)
PROVENANCE : Don Opera Gallery

5 000 / 6 000 €

72

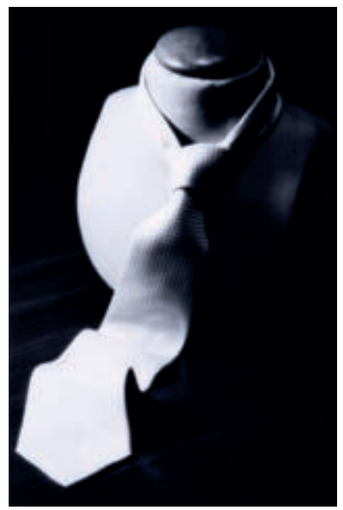
FRÉDÉRIC IMBERT

Né en 1971

THE TIE, 1997

Photographie noir et blanc
signée en bas à droite et numérotée « 1/7 »
en bas à gauche
60 x 50 cm (23,40 x 19,50 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

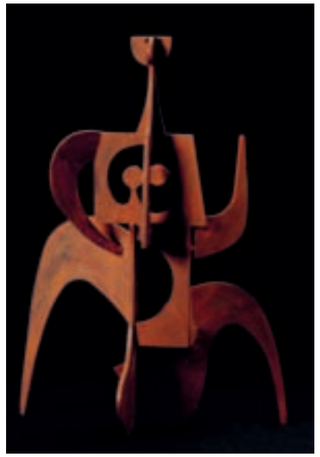
1 800 / 2 000 €



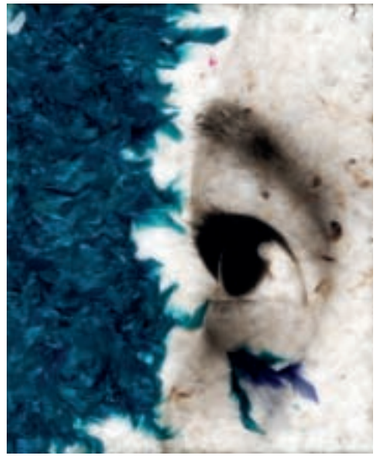
72



74



76



75



73



77

73

MOTOMI IWAKURA-VAUDRAN

Née en 1977

DEUX, 2009

Acrylique sur toile
signée en bas à droite,
contresignée,
titrée et datée « 2009 » au dos
33 x 41 cm (12,87 x 15,99 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 800 €

74

MENASHE KADISHMAN

Né en 1932

TÊTE DE MOUTON

Huile sur toile
signée en bas à gauche,
contresignée au dos
82 x 60 cm (31,98 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de Bella et Olivier Philippe

2 500 / 3 000 €

75

DANIEL GASTAUD

« EYES 26 » III, 2008

Plumes sur toile
signée, titrée et datée « 2008 »
au dos
61 x 50 cm (23,79 x 19,50 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €

76

PHILIPPE HIQUILY

Né en 1925

LA MARATHONIENNE

Sculpture en fer
signé et numéroté « EA 1/4 »
en bas à droite
24,50 x 16,50 x 12,50 cm
(9,56 x 6,44 x 4,88 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €



79



78

77

HERSHEL DAVID

AK 47

Numéroté « E.A. »
100 x 45 cm (39 x 17,55 in.)
PROVENANCE : Don de Hervé Pariente

600 / 800 €

78

MICHAËL GUEZ

Né en 1974

TOKYO

Photographie couleur
69,50 x 70 cm (27,11 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €

79

MICHAËL GUEZ

Né en 1974

CABINE TÉLÉPHONIQUE

Photographie en couleur
signée du monogramme en bas à droite
67,50 x 68 cm (26,33 x 26,52 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €

80

YVES HENRY

SANS TITRE

Technique mixte
signé au dos
100 x 150 cm (39 x 58,50 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €

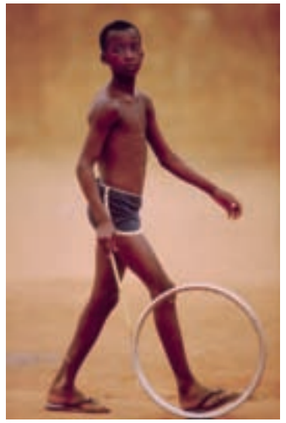
81

SYLVAIN HITAU

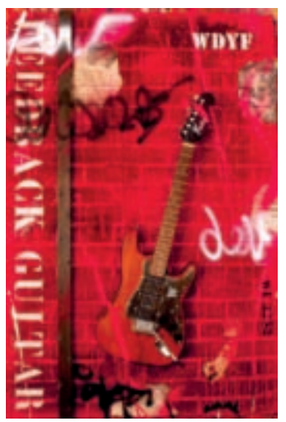
L'ENFANT AU CERCEAU

Photographie couleur
66 x 100 cm (25,74 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 800 €



81



80



82



83



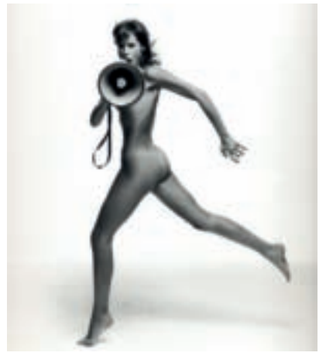
84



85



86



87



88



89

82

ARIÉ GARCON

Né en 1989

PRAY IN PEACE

Photographie signée et numérotée « 4/8 » au dos
115 x 170 cm (44,85 x 66,30 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €

83

EMMANUEL GALANTE

COOL BEACH, 2009

Photographie couleur signée, titrée, numérotée « 1/3 » et datée « 9.09.09 » au dos. 70 x 100 cm (27,30 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

84

GUDMUNDUR ERRO

Né en 1932

SANS TITRE, 2008

Lithographie titrée, numérotée « 792/800 » et datée « 2008 » en bas
21 x 70 cm (8,19 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Don de M. et Mme Pariente

300 / 400 €

85

NATHALIE FAINTUCH

COULEURS, 2007

Technique mixte et acrylique sur toile signée en bas à droite, contresignée, titrée et datée « 2007 » au dos
50 x 50 cm (19,50 x 19,50 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Véritable violon d'étude

1 200 / 1 600 €

86

ALAIN ELBAZ

Né en 1941

LA 26E LETTRE

Acrylique sur toile
signée en bas à droite
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €

87

BRUNO FOURNIER

THE PROTEST, 2004

Photographie noir et blanc contrecollée sur alluminium
signée, titrée, numérotée « 1/20 » et datée « 2004 » au dos
50 x 60 cm (19,50 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

800 / 1 000 €

88

FANU

ARTIFICIAL PARADISE, 2005

Acrylique sur toile
signée, titrée et datée « march 05 » au dos
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 3 000 €

89

BRUNO DUCOURANT

ROGER DALTREY, 2006

Tirage baryté marouflé sur aluminium
signé et daté « 2006 » en bas à droite
Tirage unique
82 x 123 cm (31,98 x 47,97 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 500 / 4 000 €



90



91



92



93

90

LUC DRATWA

Né en 1958

ONLY, 2009

Photographie noir et blanc
signée par deux fois au dos
avec certificat d'authenticité
collé au dos
150 x 100 cm (58,50 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 500 / 3 000 €

91

DAVID DUBNER

Né en 1983

MIAMI DARK LIGHTS, 2008

Photographie contrecollée sur
aluminium signée au dos
et datée 2008. Numérotée 1/5.
100 cm (39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

700 / 900 €

92

STÉPHANIE DEVICO

Née en 1972

SANS TITRE, 2009

Technique mixte et acrylique
sur toile signé, daté « 2009 »
et situé « Fes-Maroc » au dos
150 x 150 cm (58,50 x 58,50 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

6 000 / 7 000 €

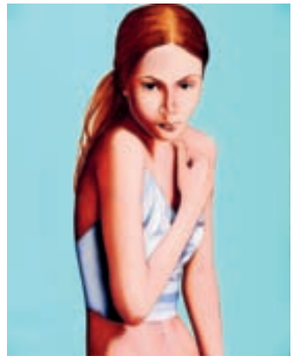
93

FLORENT DEMARCHEZ

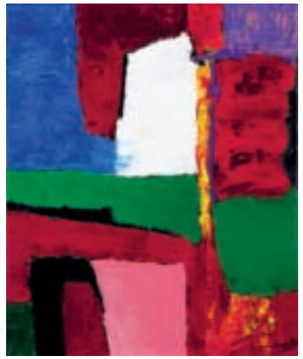
PETROGLOW

Photographie couleur sous diasec
signée
Numérotée 1/8
60 x 75 cm (23,40 x 29,25 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

700 / 800 €



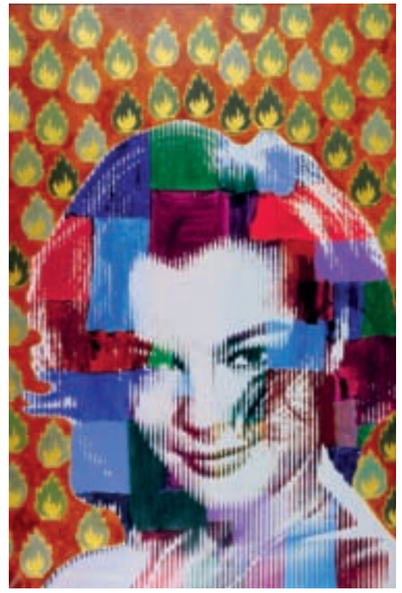
94



95



97



96



98

94

CLAUDE COMO

Né en 1964

SALLY, 2008

Huile sur toile
signée, titrée et datée « 2008 » au dos
100 x 81 cm (39 x 31,59 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 1 800 €

95

MAGUY DISEGNI

SANS TITRE

Huile au couteau sur toile
signée en bas à droite et contresignée
sur le châssis
65 x 54 cm (25,35 x 21,06 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 700 €

96

RENAUD DELORME

Né en 1970

**PORTRAIT
DE ROMY SCHNEIDER**

Acrylique et sérigraphie sur toile
signée en bas vers la gauche
195 x 135 cm (76,05 x 52,65 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €

97

CORINNE DAUGER

Née en 1962

LA JEUNE FILLE, 2005

Huile sur toile signée du monogramme en bas
à gauche, contesignée, titrée et datée « 2005 »
au dos. 60 x 80 cm (23,40 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €

98

MARC-ALAIN DAHAN

NIGHT-MARE COURT

Acrylique et collage sur bois
signé en bas à gauche
64 x 80 cm (24,96 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de M. et Mme Garçon

400 / 500 €



100



101



99

99

CRACKING ART GROUP

LAPIN

Sculpture en résine
signée et numérotée « 5/99 » en dessous
90 x 100 cm (35,10 x 39 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

1 800 / 2 500 €

100

JONATHAN DAHAN

POP'S FOR LIFE

Impression numérique sur toile et peinture acrylique
signée et numérotée « 5768 » en bas à droite
90 x 116 cm (35,10 x 45,24 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 500 / 2 700 €

101

MARIANNE COFEL

STEVE

Technique mixte sur toile
signée en bas à gauche, titrée sur le châssis
100 x 80 cm (39 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat sera remis à l'acquéreur

1 200 / 1 500 €



102

102

ALAIN BELLONE

Né en 1964

URBAN HUMAN TRACKS 1, 2008

Photographie couleur signée,
numérotée « 1/10 » et datée « 2008 » au dos
60 x 90 cm (23,40 x 35,10 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Œuvre de la série « Photo Graphics », photographies avec une âme de peinture prise dans le métro parisien

1 000 / 2 000 €

103

CRACKING ART GROUP

PINGOUIN

Sculpture en résine et feuilles d'or
signée et numérotée « 2/8 » en bas à droite
120 x 50 x 50 cm (46,80 x 19,50 x 19,50 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

8 000 / 12 000 €



103



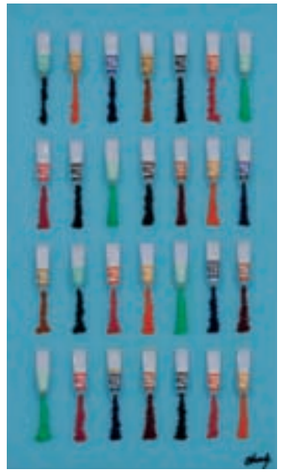
105



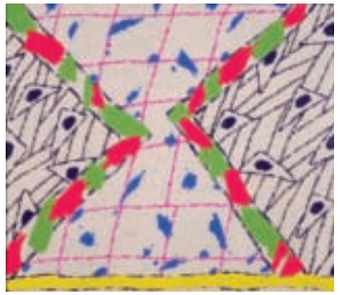
106



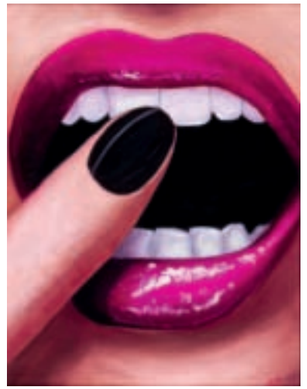
107



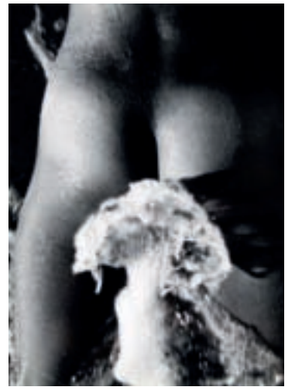
108



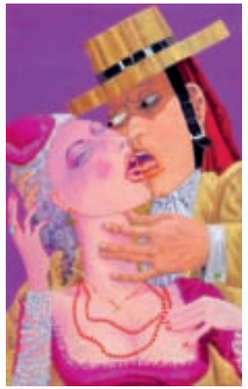
109



110



111



112



113



114

105

FERNANDO COSTA

TEL-AVIV, 2009

Plaques de rues de Tel-Aviv
émaillées sur tôle
signée en bas au centre,
datée « 2009 » au dos
45 x 45 cm (17,55 x 17,55 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €

106

JONATHAN COHEN

CHAUSSURES BEIGES CHLOÉ, 2009

Photographie couleur titrée,
signée, numérotée « E.A. »
et datée « 2009 » au dos
38,50 x 57 cm (15,02 x 22,23 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 900 €

107

MARIANNE COFEL

JIMMY

Technique mixte
signée du monogramme
en bas à gauche
90 x 70 cm (35,10 x 27,30 in.)
COMMENTAIRE : Un certificat
sera remis à l'acquéreur
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

108

CHARLY

HOMMAGE À ARMAN

Technique mixte sur panneau
signé en bas à droite
91 x 56 cm (35,49 x 21,84 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

500 / 800 €

109

CELICE PIERRE

Né en 1932

20-54, 1982

Acrylique sur papier daté « 82 »
en bas à droite, contresigné
au dos
101 x 89 cm (39,39 x 34,71 in.)
PROVENANCE : Collection privée
de l'artiste

800 / 1 000 €

110

CO

THE GLOSS, 2009

Huile sur toile signée en bas
à droite, contresignée et datée
« 2009 » au dos
35 x 27 cm (13,65 x 10,53 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

111

LUCIEN CLERGUE

Né en 1934

IMPRESSIONS AQUATIQUES

Tirage argentique signé au dos
29 x 21 cm (11,31 x 8,19 in.)
PROVENANCE : Don de M. et
Mme Levy

800 / 900 €

112

JULIAN BURGOS

EL BESO, 2008

Huile sur papier contrecollée
sur toile
signée et datée « 27.06.2008 »
en bas à gauche
94 x 58 cm (36,66 x 22,62 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

113

ROMERO BRITTO

Né en 1963

FLYING FISH

Sculpture en aluminium
signée sur la base et numérotée
« 231/1000 » sur le côté
22 x 32 x 12 cm
(8,58 x 12,48 x 4,68 in.)
PROVENANCE : Don de l'Opera
Gallery

400 / 500 €

114

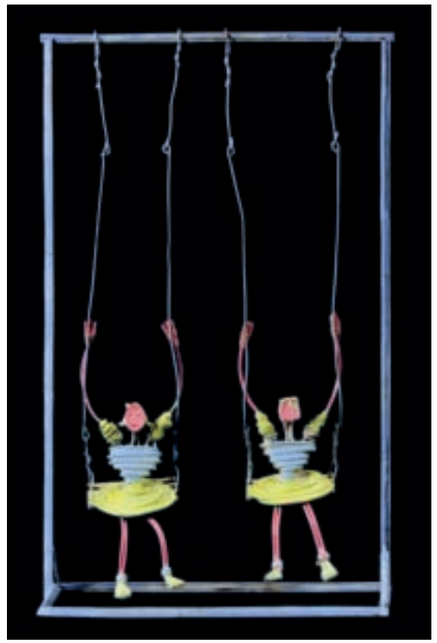
NORBERT BOUAZ

Né en 1956

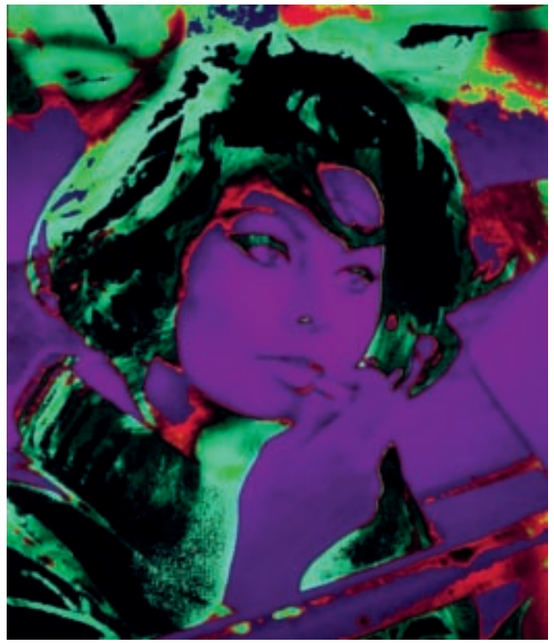
ROAD 66

Technique mixte sur panneau
signée en bas à droite
61 x 82 cm (23,79 x 31,98 in.)
COMMENTAIRE : Un certificat
de la galerie Art Cadre sera remis
à l'acquéreur
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €



115



116



117

115

LOUIS CANE

Né en 1943

BALANÇOIRE, 2003

Sculpture en fer signée, numérotée « EA 2/3 » et datée « 2003 » au dos en bas à gauche.
40 x 24 x 12,50 cm (15,60 x 9,36 x 4,88 in.)
PROVENANCE : Françoise Adamsbaum et Sidney Tenoudji

800 / 1 000 €

116

JONATHAN BERMUDES

Né en 1968

SOPHIA FOREVER, 2008

Photographie signée, titrée, datée « 2008 » et numérotée « 1/6 » au dos
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €

117

CAROLE BENZAKEN

Née en 1964

L'ECCLÉSIASTE 7-24-206

Lithographie signée et numérotée « 1/30 » en bas vers la droite
77 x 119 cm (30,03 x 46,41 in.)
PROVENANCE : Don de Michèle et Gérard Garçon

500 / 800 €



121



118



122



120

118

JENNIFER BENSIMON

LA FEMME ET L'ENFANT

Sculpture signée du monogramme devant à droite
Hauteur : 32 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

120

FRANCIS BACON

Né en 1951

VOYAGEUR, 1989

Digigraphie signée au dos, numérotée 1/5, et datée 1989
60 x 120 cm (23,40 x 46,80 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €

121

JENNIFER BENSIMON

PSYCHE

Sculpture en bronze à patine brune signée de monogramme, numérotée « 1/8 » et cachet du fondeur au dos
Hauteur : 32 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €

122

NORBERT BOUAZ

Né en 1956

I LOVE AMERICA MICKEY, 2009

Technique mixte sur toile signée en bas à droite, titrée et datée « 2009 » au dos
130 x 97 cm (50,70 x 37,83 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de la galerie Art Cadre sera remis à l'acquéreur

1 800 / 3 000 €



123


124



125


126

123

PHILIPPE BALAYN

Né en 1961

YELLOW CAB

Papiers machés, acrylique, boîte de sardines signée par deux fois à l'avant et au dos
88 x 55 x 30 cm
(34,32 x 21,45 x 11,70 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €

124

THIBAULT DE REIMPRE

Né en 1949

LES VIRTUOSES DE LA SYNAGOGUE DE LA VICTOIRE, 2003

Acrylique et collage sur papier signé et daté « 2003 » en bas à droite, daté « 2003 » au dos
110 x 110 cm (42,90 x 42,90 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

400 / 600 €

125

RICHARD AIDAN

XIE MACCABIAH, 2006

Collage sur toile
signée en bas à gauche, contresignée, titrée et datée « 2006 » au dos
66,50 x 46 cm (25,94 x 17,94 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Cette œuvre figure dans un catalogue qui sera offert à l'acheteur

800 / 1 000 €

126

ALEX ANGI

Né en 1965

SANS TITRE

Sculpture en plastique
signé au dos à l'intérieur
55 x 55 x 20 cm
(21,45 x 21,45 x 7,80 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

9 000 / 12 000 €


127


128

127

HERVÉ LEWIS

NU DE DOS TATOUÉ, 2000

Photographie couleur, tirage manuel argentique sur papier cartoline
Numérotée 5/10. 50 x 60 cm (19,50 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

6 000 / 6 500 €

128

DANIEL YOU

MICHAËL

Impression à l'encre sur plexiglas et réhauts d'acrylique
signé en bas à droite. 100 x 80 cm (39 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €

129

JEAN-PIERRE AUGIER

Né en 1941

LES FEUX DE L'AMOUR

Sculpture en acier signé du monogramme sur la base
34 x 22 x 8 cm (13,26 x 8,58 x 3,12 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

1 000 / 1 100 €


129

130

LAURENT SOULAM

H'CCHMAL

Photographie couleur signée au dos
Numérotée 1/3
PROVENANCE : Don de l'artiste

300 / 400 €



131



132

131
FRANCO ADAMI
Né en 1933

ÉTUDE POUR LE PHÉNICIEN, 2000

Dessin réhaussé
signé en bas à droite
55 x 60 cm (21,45 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

5 000 / 6 000 €

132
ZOÉ ARTMAN

RED SOUL, 2009

Photographie
signée, numérotée « 1/7 » et datée « 2009 »
au dos
80 x 120 cm (31,20 x 46,80 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Cette œuvre fait partie
de la série « Over my windows »

800 / 1 000 €

VENTE SILENCIEUSE

Dimanche 8 novembre de 19h30 à 20h30

« Au cours de mes promenades dans les Flee Market de Soho à la fin des années 80, j'ai découvert ces sérigraphies, acryliques sur feutre, qui sont l'œuvre d'un artiste new-yorkais, Jef Sharp.
Ces œuvres représentent l'esprit Pop Art, Hip Hop, Street Art des années Eighties à New York.
Leur message principal est le Respect de l'autre.
Je les ai conservées durant une vingtaine d'années, et je suis heureux, aujourd'hui, d'offrir 18 d'entre elles au profit des "ÉCOLES DE L'ESPOIR".
Vous aurez l'occasion d'acquérir ces sérigraphies, en vente silencieuse lors de notre cocktail le dimanche 8 novembre entre 19h30 et 20h30.
La mise à prix de chacune d'elles est de 350 euros.
L'objectif de leur vente étant de réunir au moins la somme de 6 000 euros, grâce à laquelle 6 enfants pourront être pris en charge pendant une année (scolarité, soutien scolaire et loisirs).
Merci de vos dons pour les enfants. »

Thierry LESNICKI-MILGROM

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.
Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.
L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.
Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.
Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.
Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** aura acceptés.
Si **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjugé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.
L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.
En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

- **De 1 à 15 000 euros :** 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
- **De 15 001 à 600 000 euros :** 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
- **Au-delà de 600 001 euros :** 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un ◯)**.
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

5 - Préemption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propiétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.
En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.
Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :
- **De 1 à 100 000 euros :** 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
- **Au-delà de 100 000 euros :** 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :
FORTIS

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ldt. Londres.

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ORDRE D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

VENTE AU PROFIT DES ÉCOLES DE L'ESPOIR

Lundi 9 novembre 2009 à 20h
Hôtel Marcel Dassault - 7, Rond-Point
des Champs-Élysées - 75008 Paris

❑ **Ordre d'achat / *Absentee Bid***
❑ **Ligne téléphonique / *Telephone Bid***

Téléphone / *Phone* |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Références bancaires obligatoires à nous communiquer :
Required bank reference:

Carte de crédit Visa / *Credit card numbers*
|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Expire fin / *Expiration date*
|_|_| |_|_|

Nom/*Name*	
prénom/ *first name*	
Adresse *Address*	
Téléphone *Phone*	Bureau / *Office*
	Domicile / *Home*
Fax	
Email	

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

Lot n°	Description du lot / *Lot Description*	Limite en **EUROS** *Maximum **EUROS** price*
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.
To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

A renvoyer / *Please mail to*: Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Fax: +33 (0)1 42 99 20 60

Date :

Signature obligatoire :
Required signature:

124139

